

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 31/05/2021

Séance du Vendredi 4 Juin 2021

DATE D'AFFICHAGE

LE : 08/06/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 11

VOTES : 15 pour

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le vendredi 4 juin à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 31 mai 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 4

PRESENTS : Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Rémy PONT, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Reynald AIGNEL (pouvoir donné à Mme VALLET), Claire ESPASA (pouvoir donné à M. BEGUIN), Jonathan PETIT (pouvoir remis à M. MARTINEZ), Jean-Yves SCHROEYERS (pouvoir donné à M. MAZURE)

Secrétaire de séance : Yann GRUMBACH.

**Délibération : PRISE DE POSITION SUR REGULARISATION DE PARCELLES COMMUNALES SUITE A VENTE DE PROPRIETE RUE DES JACOBINS**

Christian Mazure expose à l'assemblée qu'au cours d'une vente de propriété rue des jacobins, il a été découvert que certains propriétaires occupaient des parcelles (ancienne ligne de chemin de fer) appartenant à la commune rue des cascades.

Afin de régulariser ces situations le Conseil Municipal, sur proposition de Mme Le maire, décide à l'unanimité de procéder à la vente des parcelles ZC437, 439, 440, 442 et AB311 pour 1 € symbolique chaque parcelle.

Un courrier sera adressé aux différents propriétaires concernés.

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 04 juin 2021.  
Le Maire, Héléna MARTINEZ.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20210604-D2021-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2021